

## **Concentration dans les médias : LaScam appelle le Gouvernement à agir pour la sauvegarde de la diversité des expressions**

LaScam, qui représente près de 59 000 autrices et auteurs du documentaire, de l'audiovisuel, du journalisme, de la photographie et du podcast, a pris la mesure de l'inquiétude exprimée par plus de 600 professionnels du cinéma, à la veille du Festival de Cannes, dans la tribune publiée le 11 mai dans *Libération* à l'égard de l'achat des 55 salles de cinéma UGC par le groupe Bolloré, déjà actionnaire de Canal + et de la filiale de production StudioCanal, et de voir ainsi la globalité de la chaîne de production du cinéma concentrée dans une seule main.

Cette inquiétude est partagée par les écrivains à l'égard du même groupe dans le secteur de l'édition, puisqu'il a pris le contrôle de plusieurs maisons d'édition, dont Grasset ou Fayard. Elle est légitime, tant elle est nourrie de précédents factuels. Le changement éditorial de la chaîne I-Télé, devenue CNews, est manifeste. Il en est de même pour les éditions Fayard, le *Journal du Dimanche* et Europe 1, eux aussi dorénavant détenus par le groupe Bolloré Média.

Ces rachats progressifs de grands médias, de grands éditeurs et, plus loin maintenant, de réseaux de salles de cinéma par un seul et même groupe posent dès lors légitimement question.

Au total, à ce jour, le groupe de Vincent Bolloré dispose d'un pouvoir considérable dans un nombre impressionnant d'entreprises dans le secteur de la culture et des médias :

- Chaînes de télévision, dont Canal+, financeur majeur du cinéma français, et CNews, chaîne d'information sanctionnée à plus de 50 reprises par l'ARCOM, CStar, C8 jusqu'à son retrait de fréquence
- Sociétés de production audiovisuelles et cinématographiques dont StudioCanal et Banijay, une des plus grandes sociétés de production en Europe
- Sociétés de distribution et exploitants de salles de cinéma (UGC)
- Plateformes VOD (Dailymotion, myCanal)
- Maisons d'édition (Grasset, Fayard, Larousse, Hatier, Le Livre de Poche, La Rose...)
- Titres de presse (*Voici*, *JDD*, *Capital*, *GEO*, *Télé-Loisirs*, *Télé Z*, *Ça m'intéresse*, *Femme Actuelle*, *Harvard Business Review*, *France Dimanche*)
- Site web (France Catholique)
- Stations de radio (Europe 1, Europe 2, RFM)
- École de journalisme (ESJ Paris)
- Lieux de vente de titres de presse (les magasins Relay en gare)
- Publicité (Havas)
- Télécommunications (GVA - Groupe Vivendi Africa)
- Éditeur de musique (Universal Music Group)
- Salles de concert (L'Olympia, Folies Bergère...)

Face aux menaces de tous ordres que fait peser une telle stratégie de concentration, inédite à ce niveau, l'enjeu est la garantie d'une diversité des expressions. A défaut d'une telle garantie, les auteurs et autrices ne peuvent que s'interroger et s'inquiéter de la sauvegarde de leur expression artistique ou rédactionnelle.

C'est précisément pourquoi LaScam estime urgent de sortir de la polémique pour conduire un débat éclairé sur les concentrations des médias et les garanties apportées au pluralisme et à l'indépendance journalistique. Plusieurs réflexions ont été entamées sans aboutir, notamment dans le cadre des États généraux de l'information.

LaScam appelle et encourage les pouvoirs publics à se saisir sans tarder du dossier et à mener à bien une réflexion sur les moyens de garantir concrètement le pluralisme dans le secteur de la culture et l'indépendance des médias.

---

Contact presse :

LaScam – [presse@scam.fr](mailto:presse@scam.fr) - 01 56 69 64 34